

## Note d'information à l'attention des patients – Traumabase

Madame, Monsieur,

Vous (ou l'un de vos proches) êtes (est) actuellement hospitalisé(e) dans un centre hospitalier de la région Auvergne Rhône Alpes suite à un traumatisme grave.

Les missions de cet établissement sont de soigner, former des professionnels de la santé et participer à la recherche médicale. Cette recherche permet d'améliorer nos connaissances et les soins que nous délivrons aux patients.

La prise en charge de ces traumatismes est un véritable enjeu de santé publique. En effet, ils représentent la cause principale des décès des sujets jeunes et peuvent être à l'origine de handicaps lourds à tout âge. La qualité des soins délivrés à ces patients dépend du bon fonctionnement d'une chaîne de soins organisée et pluridisciplinaire. Pour garantir son bon fonctionnement et la rendre optimale, cette chaîne doit être évaluée en permanence. Il est maintenant clairement démontré qu'une telle évaluation améliore le pronostic des patients victimes de traumatisme grave.

Pour mener ces évaluations à bien, nous recueillons les données médicales de nos patients sous une forme pseudonymisée et nous les centralisons au sein d'une base de données sécurisée dénommée « Traumabase », développée par l'Association Groupe Traumabase.

L'Association Groupe Traumabase est un observatoire de traumatologie lourde français créé en 2012. L'Association Groupe Traumabase place la traumatologie lourde au centre de ses préoccupations et travaux et a pour but de rassembler les données des patients traumatisés graves dans une optique à la fois sanitaire et scientifique pour répondre à l'enjeu que les traumatismes graves représentent.

L'établissement qui vous a pris en charge vous ou votre proche est adhérent au Groupement de coopération sanitaire Urg'Ara (GCS Urg'Ara) financé par l'Agence Régionale de Santé (ARS ARA) dont l'un des objectifs est de promouvoir pour et par les professionnels des urgences, une démarche d'amélioration continue des pratiques. Dans ce cadre il collabore peut-être avec le GCS Urg'ARA pour le recueil et l'analyse de vos données dans la base de données "Traumabase" : le personnel Urg'Ara habilité pourra accéder aux informations de votre dossier médical sous la responsabilité du médecin référent du service.

**Catégories de données** – Dans ce cadre et sauf opposition de votre part, certaines données personnelles vous concernant sont collectées directement auprès de vous ou de vos proches ou à partir de votre dossier médical, auprès des équipes du SAMU/SMUR ou des pompiers. Les données incluses dans la base comprennent des données administratives et médicales telles que les initiales, le mois et l'année de naissance, le sexe, l'hôpital et la date d'admission, le lieu de prise en charge, l'état lors de la prise en charge sur les lieux de l'accident, les circonstances de l'accident et l'évolution médicale dans le service. Ces données sont pseudonymisées et ne permettent pas de vous identifier directement, c'est-à-dire que votre nom et votre prénom ne sont jamais renseignés au sein de la Traumabase.

**Finalités** – Les données réunies au sein de la Traumabase sont traitées afin d'analyser et d'améliorer la prise en charge médicale des patients au sein de notre établissement. Sauf opposition de votre part, ces données pourront également être réutilisées ultérieurement à des fins de recherche médicale dans le cadre de projets de recherches réalisés dans le respect du cadre légal applicable. Vous pouvez consulter la liste des recherches menées par le Groupe Traumabase sur son site internet : [http://www.traumabase.eu/fr\\_sous\\_longlet\\_patients/vos\\_droits/RGPD](http://www.traumabase.eu/fr_sous_longlet_patients/vos_droits/RGPD). Vous pouvez également consulter la liste des recherches menées par le GCS Urg'Ara sur son site internet : [Informations patient - Urg'ARA](#)

[urgences-ara.fr](http://urgences-ara.fr)

**Base légale** – Le traitement de vos données personnelles est basé sur l'exercice d'une mission d'intérêt public au sens de l'article 6.1.e) du RGPD. Le traitement de vos données de santé est autorisé aux termes de l'article 9.2 (j) du RGPD, qui mentionne la nécessité de traiter les données à des fins de recherche scientifique.

**Durée de conservation** – Vos données sont conservées pour le temps nécessaire à la réalisation des finalités pour lesquelles elles ont été collectées, c'est-à-dire pour la durée nécessaire à l'évaluation et l'amélioration de la prise en charge médicale et à la réalisation des recherches.

**Destinataires** – Seul un nombre restreint de personnes sont autorisées à avoir accès aux données de la Traumabase. Ces personnes incluent l'équipe médicale qui vous a pris en charge, le médecin responsable de l'établissement de prise en charge, les techniciens de recherche, les professionnels du GCS Urg'Ara habilités à travailler sur la Traumabase, d'autres professionnels de santé dans le cadre de recherches médicales ainsi que des partenaires de recherches publics ou privés. L'ensemble de ces destinataires sont soumis à des règles strictes de sécurité et de confidentialité des données.

**Droits du patient** – L'inclusion de vos données au sein de la Traumabase est facultative. Vous avez la possibilité de vous opposer à tout moment à l'inclusion de vos données dans cette base de données et à leur réutilisation à des fins de recherche médicale. L'exercice de votre droit d'opposition ne modifiera en aucune manière les modalités de votre prise en charge, les soins qui vous sont délivrés et les relations avec l'équipe soignante. Vous pouvez signifier votre opposition par simple information verbale du médecin qui vous prend en charge, directement auprès de l'établissement de prise en charge, ou auprès de l'Association Groupe Traumabase à l'adresse suivante : [rgpd@traumabase.eu](mailto:rgpd@traumabase.eu)

Vous disposez également du droit d'accéder à vos données personnelles ainsi que d'un droit de faire rectifier toutes données inexactes, erronées ou incomplètes et du droit de demander l'effacement de vos données, sauf si l'effacement de vos données est susceptible de rendre impossible ou de compromettre gravement la réalisation des objectifs du traitement. Vous pouvez également demander la limitation du traitement de vos données dans les conditions définies par la loi.

Ces droits s'exercent auprès de l'établissement, auprès du GCS Urg'Ara ([dpo@urgences-ara.fr](mailto:dpo@urgences-ara.fr)) ou auprès de l'Association Groupe Traumabase ([rgpd@traumabase.eu](mailto:rgpd@traumabase.eu)).

Vous disposez également d'un droit accès à l'ensemble des informations concernant votre santé en application des dispositions de l'article L.1111-7 du Code de la santé publique. Ce droit s'exerce auprès de l'établissement de prise en charge.

Si vous êtes âgé(e) de 15 ans ou plus, vous disposez du droit de vous opposer à ce que vos parents aient accès aux données vous concernant. Vous pouvez alors exercer seul(e) vos droits en application de l'article 70 de la Loi informatique et libertés de 1978 modifiée. De même, si vous êtes âgé(e) de 15 ans ou plus, vous pouvez vous opposer à ce que vos parents soient informés du traitement de vos données si le fait d'y participer conduit à révéler une information sur une action de prévention, un dépistage, un diagnostic, un traitement ou une intervention pour laquelle vous vous êtes expressément opposé à la consultation de vos parents, en application des articles L. 1111-5 et L. 1111-5-1 du code de la santé publique, ou si les liens de famille sont rompus et que vous bénéficiez à titre personnel du remboursement des prestations en nature de l'assurance maladie et maternité et de la couverture maladie universelle. Vous pouvez alors exercer seul(e) vos droits.

Les membres de l'Association Groupe Traumabase sont à votre disposition pour répondre à vos questions

Nous vous remercions de votre coopération.